



École publique Saint-Joseph

Code de vie

2020-2021

Notre mission :

L'ensemble des élèves, des parents et des tuteurs ainsi que du personnel de l'École publique Saint-Joseph s'engage à promouvoir l'excellence scolaire. De plus, nous visons l'épanouissement personnel et social des élèves en partenariat avec toute la communauté scolaire. Le développement de la fierté de la langue française et de la culture franco-ontarienne à l'intérieur d'un environnement sain et valorisant sont des éléments essentiels afin d'encourager la réussite de tous les élèves.

Discipline progressive

- Je reçois un avertissement verbal.
- Je reçois un avertissement écrit dans mon agenda, un rapport d'incident ou une lettre à mes parents.
- J'ai une retenue.
- Mon enseignant appelle mes parents et, au besoin, convoque mes parents à une rencontre.
- Mon enseignant et la direction me rencontrent avec mes parents.
- Une suspension peut m'être accordée selon la sévérité de l'incident tel que mentionné dans le paragraphe 306 de la loi sur l'éducation.

La direction d'école, sa déléguée ou son délégué peut suspendre un élève en vertu du paragraphe 306 de la Loi sur l'éducation et de toute violation à la politique 3,32 ou du Code de conduite du Conseil scolaire Viamonde

De plus, chaque classe établit son propre de **code de classe pour assurer un bon fonctionnement.*

Chaque membre de la communauté de l'École publique Saint-Joseph a la responsabilité de développer leur potentiel scolaire, physique et social. De plus, ils ont le droit de travailler, d'apprendre et de jouer dans un environnement sécuritaire et positif.

JE M'ENGAGE

RESPECT :

- Je respecte la langue française et ses valeurs en parlant en français.
- Je respecte mes biens, ceux des autres et de l'école.
- Je respecte l'environnement en gardant l'intérieur et l'extérieur de l'école propre.
- Je respecte la confidentialité des autres **en évitant d'utiliser le téléphone cellulaire à l'école durant les heures de classe ou lors d'activités scolaires (appels ou prise de photos/vidéos)**. Si j'ai besoin de communiquer avec mes parents ou mes tuteurs, je demande la permission à un adulte qui va me diriger au bureau.
- Je respecte les autres en les traitants avec équité sans égard envers leurs différences à cause de la race, la couleur, la religion, l'orientation sexuelle, l'âge ou le handicap.
- Je respecte toutes les personnes à l'école en utilisant un langage respectueux.

HONNÊTETÉ, INTÉGRITÉ :

- J'assume mes responsabilités et les conséquences de mes actions.
- Je ne vole pas.
- Je ne fais pas de vandalisme.
- Je rapporte tout objet trouvé au bureau.
- Je ne raconte pas des histoires ou des rumeurs qui impliquent les autres.
- **Je ne fais aucune forme d'intimidation soit verbale, physique, sociale ou électronique ainsi que toute autre forme en vertu de la loi 157.**

EMPATHIE :

- J'essaie de comprendre la situation. Je pratique l'altruisme.

SENS DE JUSTICE, ÉQUITÉ :

- **J'utilise un comportement acceptable.**
- Je gère les conflits de manière pacifique.

RESPONSABILITÉS PARTAGÉES :

- Je contribue à ma réussite individuelle et celle du groupe.
- Je fais preuve d'engagement envers l'école.
- J'observe les règles de propreté et d'hygiène.
- Je retourne le matériel emprunté à temps et en bon état.
- Je complète mes devoirs de manière acceptable et je les remets à temps.
- Je remets des travaux de qualité en collaborant avec les autres.
- Je porte des vêtements convenables qui ne font pas référence à des produits inappropriés.
- J'arrive à l'école à temps, prêt à travailler avec les outils nécessaires.

Chaque personne ainsi que chaque membre de la communauté de l'École publique Saint-Joseph sera encouragée et aura l'occasion de développer leurs traits de caractère positifs.

PERSÉVÉRANCE :

- Je fais preuve d'autonomie.
- Je fais les efforts nécessaires afin de réussir selon mon potentiel.

COURAGE :

- J'entreprends des activités afin de vaincre ma peur ou ma timidité.
- Je fais le meilleur choix d'après mon jugement même si c'est difficile.
- Je m'efforce à demander de l'aide.

OPTIMISME :

- Je me fixe des objectifs afin d'assurer la qualité et la réussite de mes tâches scolaires.

Chaque membre de la communauté de l'École publique Saint-Joseph doit suivre les précisions inscrites par l'école.

JE M'ENGAGE À:

NOUVELLES PRÉCISIONS :

- **Je dois porter mon masque dans tous les lieux communs dans l'école.**
- **Pour les élèves de la 4^e à la 6^e année, je dois porter mon masque en tout temps dans l'école.**
- **Toutes les personnes doivent prendre rendez-vous avec la direction s'ils veulent entrer dans l'école. Vous devez passer au bureau, répondre aux questions COVID demander par la secrétaire et celle-ci transcrira les informations sur le registre des visiteurs.**

PRÉCISIONS :

- Je ne dois jamais avoir en ma possession, ni à fournir à d'autres de l'alcool, des drogues illicites ou médicaments utilisés à des fins illicites.
- Je ne dois jamais avoir d'armes légales ou illégales, **ni de menacer ou de causer intentionnellement des blessures à autrui.**
- Je ne dois pas utiliser du tabac sur les lieux scolaires.
- Je n'utilise pas la planche à roulettes, les patins à roues alignées ou baskets à roulette (*Heelys*) sur les lieux scolaires.
- Je dois toujours prendre l'autobus qui m'est assigné et j'adopte tous les règlements établis par le Service de transport *Francobus* et le Conseil scolaire (voir guide du transport au www.francobus.ca).
- Toutes activités de financement doivent être autorisées par l'école.

JE SUIS CONSCIENT QUE:

- **Je ne dois pas avoir de médicaments en classe. Je remets les médicaments autorisés au bureau pour entreposage. De plus, mes parents doivent signer un consentement selon la politique 3,25 *Anaphylaxie – Allergies alimentaires et autres.***
- Je suis responsable de la perte, du bris ou du vol des objets personnels.
- Je dois fournir la permission écrite de mes parents pour quitter l'école ou pour quitter une activité de l'école au moment convenu par mon enseignant.

Bonne année scolaire 2020-2021